

Premiers signataires : Sud éducation Tarn, Solidaires 81, EELV 81, NPA 81, RESF 81, RESF Castres, L'Antre Deux, Pas Sans Toit 81, Solidarité Migrants Graulhet...

Dans le Tarn la situation des mineur-es non accompagné-es ne s'arrange pas, le DDAEOMI* poursuit son « sale boulot » : trier les jeunes, les évaluer par des méthodes tout aussi inhumaines que contestables, pour finalement ne pas reconnaître leur minorité et les mettre à la rue.

Des associations, sans subvention, pourvues de leur seule solidarité, tentent tant bien que mal de leur venir en aide : les héberger, les scolariser, assurer les soins urgents dont ces jeunes ont besoin, les accompagner dans les démarches en justice pour faire reconnaître leur minorité.

Dans la très grande majorité des cas, la Juge des Enfants conclura à leur minorité... mais aux termes d'un parcours long et traumatisant. Les jeunes auront perdu du temps, un temps précieux compte tenu de leur situation. Et ce n'est pas tout : le Conseil Départemental du Tarn, chargé des mineur-es isolé-es, fait presque systématiquement appel des décisions de la Juge des Enfants : le Conseil départemental se retourne contre les jeunes dont il doit prendre soin.

Samedi 19 novembre 2022

pour la Journée Internationale des Droits des enfants

Manifestons notre soutien aux mineur-es isolé-es du Tarn

**Rendez-vous Place Lapérouse à Albi
entre 11h et 15h**

**pour une soupe populaire,
pour des actions festives et revendicatives**

Les organisations signataires de cet appel exigent :

- **la suppression du DDAEOMI dont les pratiques ont été maintes fois dénoncées par les associations qui accompagnent les sans papiers ;**
- **l'arrêt des démarches en cour d'appel que mène le Conseil Départemental du Tarn contre des jeunes reconnu-es mineur-es par la Juge des Enfants.**

* DDAEOMI : Dispositif Départemental d'Accueil d'Évaluation, d'Orientation des Mineurs Isolés. C'est l'organisme auquel le Conseil Départemental a confié l'évaluation des mineur-es non accompagné-es. Ce dispositif a été mis en place à Toulouse, à partir de 2015, créant des dégâts humains dénoncés par les associations (notamment le collectif AutonoMIE qui a lors pris en charge les jeunes qui se retrouvaient à la rue en grand nombre). Le DDAEOMI est arrivé dans le Tarn en 2018, sous une forme expérimentale d'abord (le DEE81), son arrivée coïncide avec une « crise » des Mineur-es non accompagné-es dans le Département : beaucoup de jeunes sont mis-es à la rue.